

laitières et aux frais annuels de ces fermes fonctionnent dans les principaux centres de l'industrie laitière; 4° la Division de l'aviculture applique des programmes visant à améliorer l'élevage des volailles, s'occupe de l'approbation des volailles en vue de la lutte contre la diarrhée blanche, maintient un établissement d'élevage pour la distribution de sujets de reproduction et délivre des permis aux couvoirs, aux marchands de gros et aux camionneurs pour la manutention des produits avicoles; 5° la Division des services vétérinaires est chargée, au bénéfice des vétérinaires, du diagnostic des maladies des animaux et accomplit une œuvre de vulgarisation considérable; au cours de 1951, environ 8,500 spécimens prélevés sur le gros et le menu bétail ont été examinés; 6° la Division de l'apiculture applique la loi sur les maladies des abeilles, loi qui exige l'immatriculation de tous les apiculteurs et le maintien d'un service d'inspection; la Division accomplit aussi une œuvre considérable de vulgarisation; 7° le Service de vulgarisation agricole a 37 bureaux et emploie 43 agronomes régionaux et 13 économistes ménagères régionales; les agronomes régionaux travaillent auprès des agriculteurs, se penchent sur leurs problèmes et leur expliquent les programmes du ministère visant à perfectionner les méthodes culturales; les économistes ménagères régionales assurent un service complémentaire aux fermières; le Service rédige des bulletins traitant des questions agricoles et des problèmes ménagers, publie des renseignements agricoles hebdomadaires et diffuse trois programmes radiophoniques par semaine; il s'occupe également du recrutement et du placement de la main-d'œuvre agricole, en collaboration avec le ministère fédéral du Travail, et est chargé de la direction des sociétés agricoles; 8° la Division des fermes d'animaux à fourrure administre la délivrance des permis et l'exportation des animaux vivants et des peaux et aide les fermiers dans les problèmes de soin, d'élevage, d'amélioration des espèces et de lutte contre les maladies; elle accomplit un vaste travail de vulgarisation à l'aide de *meetings*, réunions en plein air, cours abrégés et bulletins; elle fait aussi l'inspection périodique des fermes d'élevage; 9° la Division des écoles d'agriculture gère trois institutions, situées à Olds, Vermilion et Fairview, qui offrent des cours pratiques de deux ans aux futurs cultivateurs et aux futures maîtresses de maison; durant l'été, ces écoles servent à des cours abrégés et à des réunions de cultivateurs; les cercles agricoles et ménagers cadets apprennent aux jeunes les divers aspects de l'agriculture et des sciences ménagères et leur inculquent les principes du civisme. En 1951, il existait 426 clubs cadets composés de 6,575 membres.

Colombie-Britannique.—Le ministère de l'Agriculture comprend quatre divisions principales: 1° la Division de l'administration a la direction générale des programmes agricoles, applique la législation agricole, surveille les programmes de vulgarisation, réunit les statistiques agricoles, rédige des rapports et des publications, prépare du matériel pour les expositions agricoles, dirige les associations agricoles et les cercles de fermières et fait l'étude des sols dans diverses régions de la province; 2° la Division de l'industrie animale comporte les sections du bétail en général, du service vétérinaire, de l'industrie laitière et de la volaille, et s'occupe de l'expansion et de l'amélioration de la production animale, des fermes à fourrure, de l'inspection des marques, de l'inspection du classement du bœuf, de la lutte contre les épizooties, de la destruction des insectes nuisibles au bétail et de la diffusion de renseignements sur l'alimentation des animaux; 3° la Division de l'industrie des plantes groupe les services d'horticulture, de grandes cultures, de pathologie végétale, d'entomologie et d'apiculture, surveille la production de fruits, légumes et semences, dirige des relevés sur les vergers, les petits fruits, les plantes bulbeuses et les serres, s'occupe de la suppression des insectes nuisibles, de l'inspection des maladies des